



VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Depuis le 1^{er} juillet 2022 les produits phytosanitaires sont interdits dans les cimetières.

La végétalisation du cimetière est la solution pour combiner l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières, l'évolution des rites funéraires et l'adaptation du territoire au changement climatique.

L'herbe n'est pas mauvaise, le produit chimique, si !

Même si elle peut être dérangeante pour certains, car peu esthétique, la « mauvaise » herbe, en réalité, n'existe pas ! En revanche, en termes de santé environnementale et publique, utiliser un herbicide chimique a de graves conséquences. Pulvérisés, ces produits s'infiltrent dans le sol, le sous-sol et finalement la nappe phréatique. On les retrouve dans les cours d'eau par ruissellement, dans l'air par volatilisation, mais aussi dans l'organisme par inhalation et contact cutané.

Lieux d'hommage et de recueillement intemporels, les cimetières symbolisent les mémoires de nos communautés.

Grâce à la végétalisation des cimetières, ces espaces aux ambiances parfois austères ont l'opportunité de devenir des lieux plus chaleureux, esthétiques et réconfortants à la fois pour les humains, mais aussi pour la planète.

Autrefois intimement liés aux lieux de culte, ils ont peu à peu perdu leur lien avec la nature et l'esthétique pour adopter une uniformité souvent dénuée de verdure.

Aujourd'hui, la végétalisation des cimetières permet de rétablir cet équilibre entre mémoire, esthétique et environnement.

Les espaces verts invitent à la réflexion et à la méditation, offrant des zones tranquilles pour honorer et se souvenir des êtres chers.

Finalement, la végétalisation des cimetières permet de concilier contemplation sereine et atmosphère paisible, esthétique naturelle et respect des lieux, le tout dans le cadre de la transition écologique et de la protection de la biodiversité.

De nombreuses communes ont déjà franchi le pas, et la municipalité de FOËCY travaille sur cette approche afin d'agrémenter le cimetière de végétaux adaptés, tout en laissant le sol se recouvrir peu à peu d'herbe.

Ne soyons plus choqués par la présence d'herbes diverses et variées dans l'enceinte des cimetières !

